Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Rock Lacroix

Date: 2025-12-03

Bonjour,

À la suite des consultations publiques tenues hier à Lac-Mégantic, je souhaite vous faire part de plusieurs constats essentiels que vous avez vous-mêmes entendus à de nombreuses reprises durant les deux séances.

D'abord, il est indéniable que la majorité des citoyens présents se sont exprimés contre le tracé proposé. Un projet d'une telle ampleur, qui touche directement la sécurité, la qualité de vie et l'environnement de trois municipalités, ne peut aller de l'avant sans l'appui clair de la population. L'acceptabilité sociale doit être un fondement incontournable. Or, force est de constater qu'elle n'y est pas.

C'est pourquoi je demande officiellement à l'OTC d'exiger que la Ville de Lac-Mégantic organise un référendum sur deux questions distinctes :

1. Les citoyens sont-ils pour ou contre le traité actuellement proposé?
2. Les citoyens sont-ils pour ou contre la construction d'une voie de contournement ferroviaire?

Ce double référendum permettrait, enfin, de connaître la volonté réelle de la population et de trancher démocratiquement une question qui divise depuis des années.

Durant les consultations, il a été souvent question d'« atténuations ». Même Transport Canada et la mairesse y reviennent constamment. Mais au-delà du mot, qu'en est-il réellement? Dans les rapports, les risques sont souvent qualifiés de « faibles ». Or, qu'est-ce qu'un risque faible? Un risque faible le demeure-t-il nécessairement à long terme? Aucune réponse claire n'a été apportée hier à ces questions pourtant fondamentales.

J’aimerais également souligner que la mairesse de Lac-Mégantic a déclaré à plusieurs reprises que Nantes et Frontenac étaient « moins importants » que Lac-Mégantic. Or, ces municipalités méritent exactement le même respect et la même considération. Elles seront tout autant touchées par les impacts du projet.

En 2013, dans le contexte de la tragédie, la grande majorité de la population – moi inclus – appuyait l’idée d’une voie de contournement. Cependant, en 2025, le train fait de nouveau partie de nos vies, il circule de façon sécuritaire, et pour plusieurs, son passage est même redevenu un son familier, rassurant. Les personnes qui appuient aujourd’hui le tracé le font souvent avec sincérité, mais leur discours repose en grande partie sur l’émotion du passé. Or, je crois profondément que l’OTC ne doit pas se laisser guider par l’émotion, mais par les faits, les risques et les réalités concrètes.

Vous avez aussi entendu que la mairesse parle publiquement du « train meurtrier ». Une telle rhétorique entretient la peur, empêche la guérison et contribue à diviser plutôt qu’à rassembler. Après trois mandats obtenus sans opposition, son autorité démocratique repose sur un mandat fragile, et non sur un vote massif en faveur de sa vision.

Je demande donc à l’OTC de demeurer neutre, rigoureux, et centrée exclusivement sur les faits. Lorsque vous analyserez l’ensemble des rapports, posez-vous la question essentielle :

Y a-t-il un risque?

Si la réponse est oui – même si ce risque est qualifié de « faible » – il semble évident qu’il ne serait pas prudent d’aller de l’avant.

Je vous invite respectueusement à refuser ce projet tant que la population n’aura pas clairement donné son accord, et tant que les risques n’auront pas été évalués, compris et éliminés.

Merci de votre écoute et de votre impartialité.

Francis Paré
Résident de Lac-Mégantic